

DÉPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
AVIGNON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE BÉDARRIDES

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 084-218400166-20260605-2026_48-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 5 JUIN 2026
DÉLIBÉRATION N° 2026-48

DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2026

NOMBRES DE MEMBRES				CONVOCATION	
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents lors de cette séance	Ayant pris part aux présentes délibérations	Notification aux conseillers municipaux	Affichage
29	29	19	29	29/05/2026	29/05/2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-sept heures zéro minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des Mariages, au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Guillaume TADDIO, **Maire**.

Étaient également présents : Eric GERENT, Fanny LAUZEN, Jean-Paul ARNAUD, Cindy LOUVIN, Jessica BONNEAUD-MARBET, Thierry MARBET, Sandrine SOLER, **Adjoint au Maire** ;

Ainsi que : Marie KARL, Michel MAURIN, Catherine CHARMANT, Jean-Marc FISCHER, Emilie BOULINGUIEZ, Johanna DUCIEL, Sabrina CLOP, Robin CESANO, Karine THOMAS, Leslie DUCOTE, Sébastien BLONDEL, **Conseillers Municipaux** ;

Absents représentés lors du vote des délibérations :

Guillaume MATHIEU	qui donne pouvoir à	Guillaume TADDIO
Serge VIAUD	qui donne pouvoir à	Michel MAURIN
Jean-François HILLAIRE	qui donne pouvoir à	Sandrine SOLER
Franck GERENT	qui donne pouvoir à	Eric GERENT
Pascale PIERDOMENICO	qui donne pouvoir à	Cindy LOUVIN
Ghislaine ESCUDER	qui donne pouvoir à	Jean-Marc FISCHER
Thomas BOCCABELLA	qui donne pouvoir à	Jessica BONNEAUD-MARBET
Joël SERAFINI	qui donne pouvoir à	Karine THOMAS
Laurie ASSELIN	qui donne pouvoir à	Leslie DUCOTE
Mathias DAMINIANI	qui donne pouvoir à	Sébastien BLONDEL

Absents excusés, non représentés lors du vote des délibérations :

Néant

Secrétaire de séance :

Johanna DUCIEL



Service émetteur : Secrétariat du Maire

Rapporteur : Monsieur le Maire

VU le Code électoral ;
VU le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
VU la circulaire INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des Conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;
VU l'arrêté préfectoral pris en date du 19 mai 2026 fixant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026 ;
CONSIDERANT que par arrêté préfectoral du 19 mai 2026, le Conseil municipal a été convoqué ce vendredi 5 juin 2026 en vue de la désignation de ses délégués et de ses suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre 2026 ;
CONSIDERANT qu'il convient de désigner 15 délégués et 5 suppléants ;
CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de désigner les délégués et les suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;
CONSIDERANT que cette désignation a lieu simultanément à partir de la même liste (scrutin de liste secret) suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni modification de l'ordre de la liste ;
CONSIDERANT que la liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

A) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes : Madame Marie KARL, Monsieur Jean-Paul ARNAUD, Madame Sabrina CLOP, Monsieur Robin CESANO.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

La secrétaire est Madame Emilie BOULINGUIEZ.

B) Election des délégués

Une seule liste a été déposée et enregistrée, il s'agit de la liste « Liste municipale de Bédarrides ».

Composition de la liste :

Délégués :

TITULAIRES	
1	Guillaume TADDIO
2	Fanny LAUZEN
3	Eric GERENT
4	Cindy LOUVIN
5	Jean-Paul ARNAUD
6	Jessica BONNEAUD-MARBET
7	Guillaume MATHIEU
8	Sandrine SOLER
9	Thierry MARBET
10	Marie KARL
11	Serge VIAUD
12	Catherine CHARMANT

13	Joël SERAFINI
14	Karine THOMAS
15	Mathias DAMINIANI

Suppléants :

SUPPLEANTS	
1	Pascale PIERDOMENICO
2	Michel MAURIN
3	Ghislaine ESCUDER
4	Jean-François HILLAIRE
5	Laurie ASSELIN

Monsieur le Maire, Président du Bureau, rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales le dimanche 27 septembre 2026. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé, établi sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

A	Nombre de conseillers présents et représentés	29
B	Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention)	0
C	Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (A-B)	29
D	Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	0
E	Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau	0
F	Nombre de suffrages exprimés [C — (D + E)]	29

La Liste « Liste municipale de Bédarrides » a obtenu : 29 voix.

Monsieur le Maire proclame les résultats, à savoir La Liste « Liste municipale de Bédarrides » a obtenu 29 voix, soit 15 délégués et 5 suppléants.

Le procès-verbal des opérations de la désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants sera inscrit dans le registre des délibérations.

ANNEXES :

Procès-verbal + feuille de proclamation des délégués et suppléants du Conseil municipal désignés le 5 juin 2026.

Pour copie conforme,

Date de publication, certifiée exécutoire le

La secrétaire de séance,
Johanna DUCIEL



Le Maire,
Guillaume TADDIO

